

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Liotard-Soleil en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 08.08.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **06.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Pierre-Henri Gilliéron, rue Muzy 8, 1207 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.
- Etude de Me Chantal Binder-Raetz, notaire

1211 Genève 6

(01156456)